

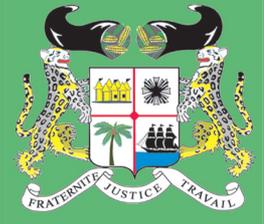


REPUBLIQUE DU BENIN

.....

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

.....



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

.....



SYNTHESE DES ANALYSES SUR LES CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ECONOMIQUES DE LA POPULATION



DDC
COOPERATION
SUISSE AU BENIN



AVRIL 2017



TOME 3

CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES ET ECONOMIQUES DE LA POPULATION AU BENIN

Synthèse des analyses

Cette synthèse présente les résultats sur les caractéristiques socio-culturelles et économiques de la population à partir du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) réalisé par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) en mai 2013. Le RGPH-4 a bénéficié de l'appui financier de la Coopération Suisse, de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de l'UNFPA. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication

pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le Système Statistique National.

Pour tous renseignements concernant le RGPH-4, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), 01 BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48 / 21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : insae@insae-bj.org ; Internet : www.insae-bj.org).

SOMMAIRE

TABLEAU DES INDICATEURS CLES	4
CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN	5
BREF APERÇU SUR LE RGPH-4	6
CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION AU BÉNIN	10
ALPHABÉTISATION, INSTRUCTION, SCOLARISATION ET EFFICACITÉ DU SYSTÈME SCOLAIRE AU BÉNIN	13
CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION	17

TABLEAU DES INDICATEURS CLES

Indicateurs	Valeur
Alphabétisation de la population	
Taux d'alphabétisation des 6 ans et plus selon le sexe (%)	50,6
(a) Masculin	59,0
(b) Féminin	42,6
Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) selon le sexe (%)	60,1
(a) Masculin	69,3
(b) Féminin	51,6
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) selon le sexe (%)	43,1
(a) Masculin	54,4
(b) Féminin	33,0
Niveau d'instruction	
Taux net de préscolarisation ajusté selon le sexe (%)	26,3
(a) Masculin	26,6
(b) Féminin	26,0
Taux net de scolarisation ajusté des enfants de 6-11 ans au primaire selon le sexe (%)	67,4
(a) Masculin	69
(b) Féminin	65,8
Taux net de scolarisation ajusté des enfants de 6-14 ans au primaire selon le sexe (%)	67,5
(a) Masculin	69,5
(b) Féminin	65,4
Taux d'abandon au primaire (%)	14
Taux de redoublement au primaire (%)	12
Caractéristiques économiques	
Proportion de la population active selon le sexe (%)	31,9
(a) Masculin	18,8
(b) Féminin	13,1
Rapport de masculinité au sein de la population active (%)	143,6
(a) Urbain	132,4
(b) Rural	153,5
Taux d'activité (%)	48,0
(a) Masculin	59,1
(b) Féminin	37,9

CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN



BREF APERÇU SUR LE RGPH-4

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement des données

Par relevé N°09/PR/SGG/REL du 17 mars 2011, le Gouvernement du Bénin a retenu d'organiser le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4).

Ce quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été réalisé du 11 au 25 mai 2013 soit exactement onze (11) ans trois (3) mois après le troisième Recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. C'est un dénombrement sans omission, ni répétition des personnes et/ou des ménages.

Le RGPH-4 a utilisé 13 000 agents recenseurs, 2 972 chefs d'équipe, 743 contrôleurs et 45 superviseurs pour la collecte d'informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et/ou à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis. Le recensement de 2013 a permis de collecter des informations sur les ménages agricoles pour la mise en place d'une base de sondage pour les enquêtes agricoles.

Pour la réalisation de ce recensement, l'opération de cartographie censitaire a permis de découper le Bénin en 12 000 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Comparativement au recensement précédent où les zones de dénombrement ont été

découpées à l'intérieur de l'arrondissement, le découpage en zones de dénombrement pour le RGPH-4 a été fait à l'intérieur de chaque village et quartier de ville. Cette innovation a permis de fournir les informations au niveau de chaque village et quartier de ville. Chaque Zone de dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes et les ménages y résidant dans un délai de deux semaines.

Les informations collectées dans le cadre du RGPH-4 ont été codifiées, saisies, apurées et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). La codification des données a été faite par 140 agents (120 codificateurs et 20 vérificateurs) répartis en deux équipes. La saisie des données a été assurée par 150 Agents dont 140 opérateurs de saisie et 10 contrôleurs. Cette phase a démarré en août 2014 et pris fin en avril 2015. L'apurement et la tabulation des données ont été réalisés avec les logiciels CPro et SPSS par une équipe composée des cadres de l'INSAE et des personnes ressources ayant participé au Recensement Général de la Population et de l'habitation de 2002.

Définition des concepts de base du RGPH-4

Plusieurs concepts ont été utilisés lors du recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- **Ménage** : Ce concept est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.
- **Ménage ordinaire** : c'est un ensemble

de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

- **Ménage collectif** : c'est un groupe de personnes qui, pour des raisons extra-familiales notamment des raisons professionnelles, de santé, scolaires, confessionnelles, de privation de liberté, vivent ensemble dans un établissement ou une institution spécialisée tels qu'un camp des ouvriers, une caserne militaire, un internat, un hôpital avec des salles d'hospitalisation, un couvent, un orphelinat ou une prison.

- **Noyau familial** : c'est un groupe comportant un couple avec ou sans enfant, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit de personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).

- **Milieu de résidence** : il est défini comme une zone hétérogène qui répond à la définition suivante :

Est considéré comme milieu urbain :

- o tout arrondissement défini comme urbain au recensement de 2002 ;

- o tout **chef-lieu** de commune (anciennes communes urbaines des anciennes sous-préfectures ou circonscriptions urbaines) ayant **au moins 10.000** habitants et **au moins une** des infrastructures ci-après: bureau de Postes et Télécommunications (PTT), bureau de Recette-Perception du Trésor Public, système d'adduction d'eau (SONEB), Electricité (SBEE), Centre de Santé, Collège d'Enseignement Général avec 2^{ème} cycle ; Banque ou SFD¹ (PADME, PAPME, CLCAM, AUTRE).

- o tout arrondissement ayant **au moins cinq** des infrastructures énumérées

ci-dessus et **au moins 10.000 habitants.**

Est considéré comme milieu rural, tout arrondissement ne remplissant aucune des trois conditions précitées.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-4 deux dispositifs ont été mis en place. Avant la phase de dénombrement, le découpage à l'intérieur des villages ou quartiers de ville des zones de dénombrement permet d'assurer la prise en compte des limites des unités administratives. Pendant la phase de déploiement, chaque chef d'équipe a vérifié la cohérence des limites des zones de dénombrement affectées à ses agents enquêteurs, le contrôleur a vérifié la cohérence des limites des aires de travail de ses chefs d'équipes et le superviseur s'est assuré de la cohérence des limites des domaines de compétence de ses contrôleurs. Cette démarche a permis d'éviter les omissions et le double compte.

Après le dénombrement, pour s'assurer de son exhaustivité, il a été organisé en août 2013, c'est-à-dire trois (3) mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire (EPC) dont le but principal était de mesurer la couverture du dénombrement, son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes telles que le sexe et l'âge. Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de la comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 1^{er} au 15 septembre 2013. L'EPC consiste en un redénombrement des ménages dans un échantillon de 100 ZD

¹ Système Financier Décentralisé

stratifié et tiré à un : degré proportionnellement à la taille des dites ZD. Les strates constituées sont Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la strate Rurale à Faible Croissance.

La codification des questionnaires de l'EPC n'ayant pas été réalisée dans le délai imparti, l'INSAE n'a pas pu organiser la phase de conciliation des données.

Apurement et imputation des données

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement, plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, existe-t-il entre certaines variables, une relation logique (par exemple : une fille de huit ans ne peut pas avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH-4 sont :

- Les méthodes d'imputation déductive : méthode permettant de déduire avec « certitude » une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente : ce type d'imputation est fonction de l'ensemble des réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.
- Les méthodes d'imputation par la moyenne : méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Tabulation et analyse des données

Afin d'harmoniser la production

des tableaux et d'assurer un suivi de qualité, l'INSAE a dissocié la phase de production des tableaux de la phase d'analyse des données. La phase de production des tableaux d'analyse a été réalisée par une équipe composée de démographes, statisticiens et informaticiens après la phase de réalisation des maquettes des différents tableaux. L'estimation indirecte des indicateurs de fécondité, de nuptialité, de mortalité des enfants de moins de cinq ans et de mortalité maternelle a été réalisée par une équipe de démographes avec l'appui d'un expert international en démographie. Une fois tous les tableaux produits, les équipes d'analyse sous la direction d'un superviseur de tome, ont procédé à la rédaction des rapports thématiques.

Différentes phases de présentation des résultats

La finalité du processus de réalisation d'un recensement est la mise à disposition dans un délai court des résultats pour l'élaboration et la prise de décision éclairée au niveau national et décentralisé. Après la fin du dénombrement en juin 2013, les résultats provisoires du RGPH-4 ont été communiqués avec une population de 9 983 884 habitants. Ils concernaient l'effectif de la population au niveau national, par département et par commune et selon le sexe.

A l'issue de la phase de traitement et d'imputation, l'INSAE a présenté les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en juin 2015. Cette présentation a fait l'objet de deux publications. Un document sur : *RGPH-4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ?* ainsi qu'une plaquette synthèse sur *RGPH-4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ?*

Les phases de traitement et de calcul des différents indicateurs et d'exploitation des données de la phase cartographique à l'appui du RGPH-4, ont permis d'élaborer deux documents :

"Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques (RGPH-4, 2013)" et "Effectifs de la population des villages et quartiers de villes du Bénin (RGPH-4, 2013)". Ces publications ont fait l'objet de la dissémination au Palais de congrès de Cotonou le 5 avril 2016.

Après la phase de dissémination nationale, l'INSAE a organisé du 5 au 9 décembre 2016 la phase de dissémination des résultats du recensement dans les douze (12) départements du pays. Au cours de cette dissémination, trois

documents ont été présentés dans chaque département. Il s'agit de : "Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques du département", "Cahier des villages et quartiers de ville du département" et "Synthèse des principaux résultats du RGPH-4 du département".

La dernière étape des disséminations porte sur les rapports thématiques du RGPH-4 structurés en six tomes traitant des questions spécifiques liées à la population béninoise.

CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION AU BENIN

L'analyse des caractéristiques socio-culturelles des différentes entités sociales est une donnée importante de l'étude des phénomènes démographiques. L'une des caractéristiques du Bénin est sa diversité ethnique et religieuse.

Une diversité socioculturelle

On rencontre au Bénin plusieurs groupes ethniques. Au niveau géographique, les ethnies du Bénin peuvent être classées en deux grands groupes à savoir les ethnies du Nord et celles du Sud-Centre. Au Sud-Centre, on rencontre principalement les Adja et apparentés, les Fon et apparentés et les Yoruba et apparentés. Au Nord, on retrouve majoritairement les Bariba et apparentés, les Dendi et apparentés, les Otamari et apparentés, les Yoa Lokpa et apparentés et les Peulhs et apparentés. Ce regroupement a été favorisé par l'histoire. S'il est parfois facile de localiser géographiquement certains groupes ethniques, d'autres par contre ne le sont pas et ne peuvent s'expliquer que par le brassage

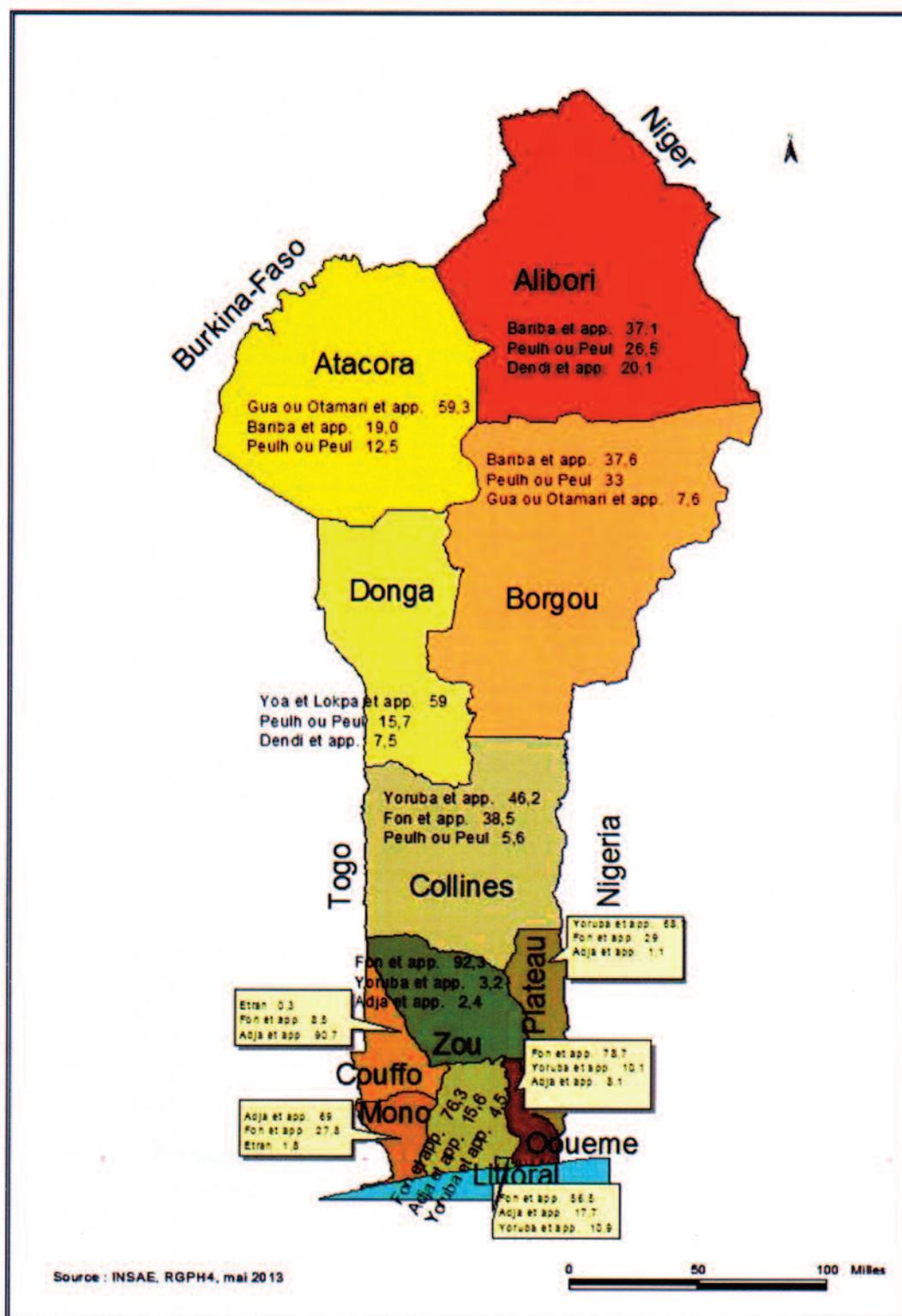
ou la migration de la population.

L'analyse des variables socio-culturelles à travers le RGPH-4 permet d'une part, de voir les différents groupes ethniques leur importance et leur répartition géographique et d'autre part, d'apprécier l'effritement de la structure sociale sur le plan de la religion.

Une mosaïque d'ethnies

Au niveau national, les grands groupes ethniques par importance numérique sont par ordre : les Fon et apparentés 38,4%, les Adja et apparentés 15,1%, les Yoruba et apparentés 12,0% et les Bariba et apparentés 9,6%. Il est à remarquer qu'à travers les trois derniers recensements, certains groupes ethniques que sont : les Fon et apparentés, les Adja et apparentés, et les Yoa et Lokpa et apparentés ont perdu de leurs poids. La situation au niveau départemental montre des aires de prédilection linguistiques. La Carte 1 présente les groupes ethniques majoritaires par département.

Carte 1 : Carte de localisation des ethnies dominantes par département au Bénin



Une mobilité ethnique caractérisée

L'ethnie s'identifie généralement par une aire spatiale et culturelle d'appartenance. Cependant, au Bénin, certaines ethnies se retrouvent dans plusieurs aires géographiques à la recherche d'un mieux-être. Ainsi, les Adja et apparentés se retrouvent dans 7 départements, les Fon dans 9 départements, les Nagot dans 8, les Mahi, les Peulh dans 5 départements, les Goun, Bariba, Xwla, Dendi, Ditamari, Yoruba dans 4 départements, les Mina, Sahouè, Houéda, Aïzo, Torri, Yom ou Pila-Pila, Berba dans 3, et les Kotafon, Toffin, Boo, Dompago ou Lokpa, Gando, Holli-Djè qui ne sont recensés que dans 2 départements.

Vers un brassage interethnique

Aucun groupe ethnique ne parle de nos jours à 100% sa propre langue ce qui montre le brassage interethnique. Ce constat est plus prononcé chez les Yoa/Lokpa et apparentés et les Adja et apparentés où environ 12% (12,5% chez les Yoa/Lokpa et 12% chez les Adja) de leur population ne parle pas leur langue d'origine.

Une immigration externe en provenance essentiellement des pays limitrophes

Environ deux personnes sur 100

au Bénin est un immigrant.

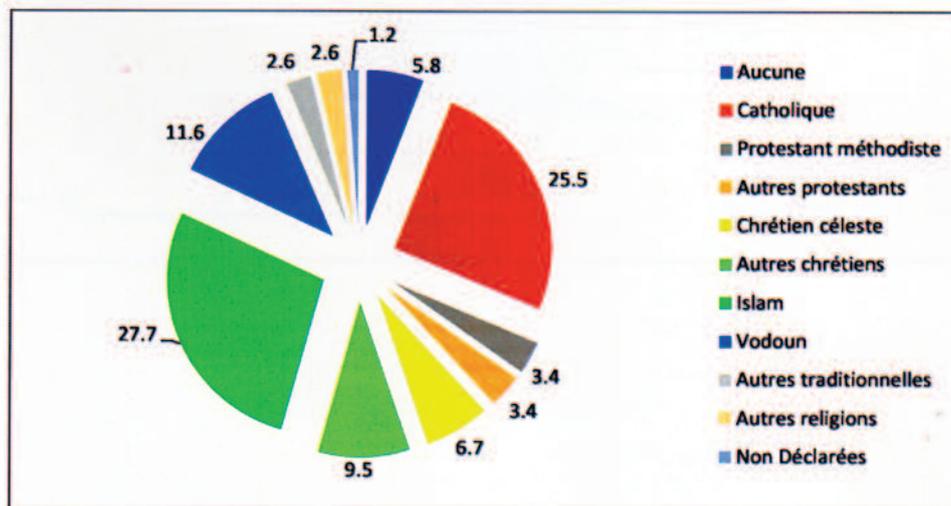
Environ deux personnes sur cent (1,9%) sont des expatriées. Parmi elles, on dénombre autant d'hommes que de femmes (rapport de masculinité : 101,6%), majoritairement des ressortissants des pays limitrophes : Niger (35,6%), Togo (23,0%), Nigéria (19,6%) et Burkina Faso (6,1%).

Des croyances ancestrales en baisse progressive

Le Bénin était caractérisé par des religions ancestrales. Mais depuis la colonisation, le pays a été la cible de plusieurs nouvelles religions importées qui n'ont cessé de modifier le visage du pays en matière de croyance religieuse.

Autrefois, le culte Vodoun et d'autres religions traditionnelles ont marqué l'histoire des peuples béninois. Mais aujourd'hui, ces croyances baissent d'importance numérique au profit des religions révélées. En effet, 35% de la population pratiquait en 1992 les religions traditionnelles contre 23,3% en 2002 et 14,2% en 2013. Par contre, les religions comme l'Islam et le Christianisme ont gagné plus d'adeptes passant respectivement de 20,6% et 35,4% en 1992 à 24,4% et 42,9% en 2002 puis à 27,7% et 48,5% en 2013.

Graphique 1 : Importance numérique des religions au Bénin en 2013



Source : INSAE, RGPH4-2013

ALPHABETISATION, INSTRUCTION, SCOLARISATION ET EFFICACITE DU SYSTEME SCOLAIRE AU BENIN

Constitutionnellement reconnue comme un droit fondamental, l'éducation reste un domaine prioritaire au Bénin. Cependant, les efforts déployés n'ont pas toujours comblé les attentes. Les avancées en direction des deux Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à l'éducation, sont lentes, et d'importants défis restent encore à relever pour la réalisation de l'Education Pour Tous.

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4), réalisé au Bénin en mai 2013, a permis de disposer des informations actualisées sur le niveau d'alphabétisation, l'instruction et la fréquentation scolaire.

L'alphabétisation a été appréhendée pour la population des 6 ans et plus. Une personne est dite alphabétisée si elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne dans une langue donnée. Ainsi, l'alphabétisation est une étape cruciale pour l'acquisition de compétences de base nécessaires pour faire face aux nombreux défis auxquels enfants, jeunes et adultes seront confrontés tout au long de leur vie.

Quatre personnes sur dix non alphabétisées

L'analyse des données permet de remarquer qu'en dépit des efforts consentis, l'analphabétisme persiste : encore quatre personnes sur dix (40,4%) demeurent analphabètes. De plus, le taux d'alphabétisation mesurée au sein de la population des 6 ans et plus, révèle d'énormes disparités selon le sexe, le groupe d'âges, le département et le milieu de résidence.

Selon le sexe, le taux d'alphabé-

tisation des hommes est supérieur à celui des femmes (59,0% contre 42,6%). Cette tendance est la même selon le groupe d'âge et le milieu de résidence. L'indice de parité est partout inférieur à l'unité, traduisant ainsi l'importance numérique de la proportion des hommes alphabétisés sur celle des femmes.

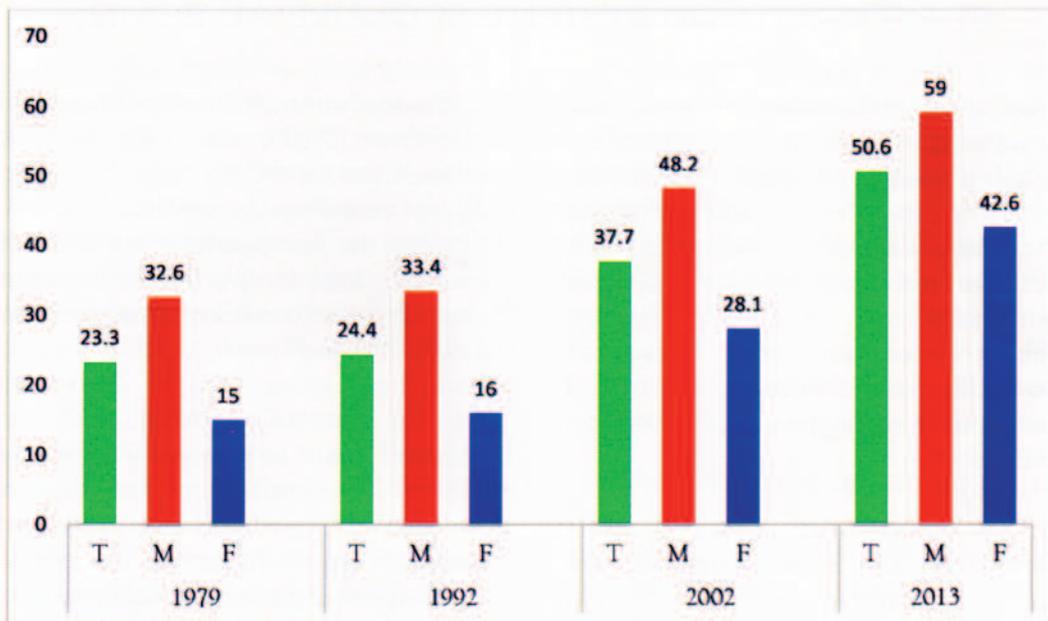
La répartition du taux d'alphabétisation selon le groupe d'âges laisse ressortir une tendance à l'amélioration du niveau global d'alphabétisation de la population au fil du temps. En effet, le taux d'alphabétisation décroît avec l'âge et est plus faible chez les personnes âgées. Le taux est passé de 72,3% chez les personnes de 10-14 ans à 3,9% chez celles de 95 ans et plus.

L'analyse au niveau départemental montre qu'après le Littoral (77,3%), les meilleurs taux d'alphabétisation sont enregistrés dans l'Atlantique (63,1%), l'Ouémé (61,9%) et le Mono (61,4%). Par contre, beaucoup d'efforts restent à fournir dans les départements du septentrion qui présentent les niveaux les plus faibles : Alibori (22,1%), Atacora (35,1%), Borgou (39,7%) et Donga (39,8%).

Une alphabétisation en nette progression depuis 1979

Depuis le recensement de 1979, le taux d'alphabétisation (23,3%) a plus que doublé au recensement de 2013 (50,6%), soit une augmentation de 27,3 points en 34 ans. Ce résultat non moins reluisant est la résultante de l'impact de la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation au cours des dernières décennies. De 1979 à 2013, l'évolution du taux d'alphabétisation des femmes (15% à 42,6%) a été plus rapide que celui des hommes (passant de 32,6% à 59%).

Graphique 2 : Evolution du taux d'alphabétisation de 1979 à 2013



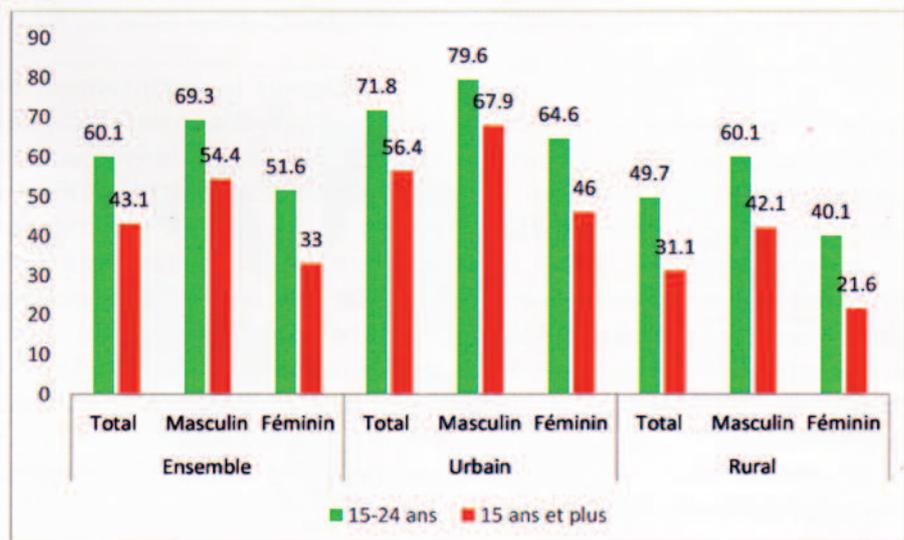
Source : INSAE, RGPH4-2013

Les différentes politiques sectorielles d'appui à l'alphabétisation, combinées à la politique nationale de l'éducation, ont largement contribué à améliorer le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) et des adultes (15 ans et plus). Il faut noter également que pendant la période des OMD, le taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans fait partie des indicateurs retenus pour mesurer l'objectif 2 : « assurer l'Education Primaire pour Tous ». Aussi, le taux

d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans est un indicateur qui mesure l'objectif 3 « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Au plan national, le taux d'alphabétisation s'élève à 60,1% chez les jeunes (15-24 ans) contre 43,1% chez les adultes de 15 ans et plus. En milieu urbain, les jeunes sont alphabétisés à 71,8%, contre 49,7% en milieu rural, soit un écart de plus de 22 points. Les mêmes tendances s'observent chez les adultes.

Graphique 3 : Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes selon le sexe et le milieu de résidence



Source : INSAE, RGPH4-2013

L'Education Pour Tous loin d'être une réalité

L'accès au système éducatif est un facteur déterminant du développement humain dont l'impact s'inscrit dans le long terme. Il est repris par les OMD à travers l'objectif 2 « assurer l'Education Primaire pour Tous » et l'objectif 3 « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Lors du recensement, les questions sur l'instruction ont porté sur les personnes âgées de 3 ans et plus. Cette opération a permis de dénombrer une population scolaire de 2 896 993 individus dont 54,8% de sexe masculin et 45,2% de sexe féminin. Les résultats permettent aussi de constater que la généralisation de l'éducation est encore loin d'être réalisée car le niveau d'instruction de la population demeure faible. En effet, près de la moitié de la population (48,3%) n'a aucun niveau d'instruction. Cette situation est plus préoccupante chez les femmes (55,3%) que chez les hommes (40,8%). De plus, moins de 5% de la population a le niveau secondaire second cycle et moins de 3% le niveau supérieur.

Pour ce qui est des enfants de 6-14 ans, 57,5% sont au niveau primaire, 10,4% sont au niveau secondaire 1er cycle tandis que 27,8% n'ont jamais fréquenté. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 68,6% chez ces derniers et de 96,6% chez ceux de 6-11 ans.

En outre, l'inégalité hommes-femmes en matière d'éducation demeure un véritable problème. Quel que soit le niveau considéré la proportion de femmes instruites est de loin inférieure à celle d'hommes instruits.

L'évolution du niveau d'instruction de 2002 à 2013 indique que des progrès sensibles ont été enregistrés mais loin d'être suffisants. La part de la population sans instruction est passée de 57% en 2002 à 48% en 2013 soit un gain de 9 points en 11 ans. Néanmoins au fil des générations, la proportion de personnes non instruites diminue.

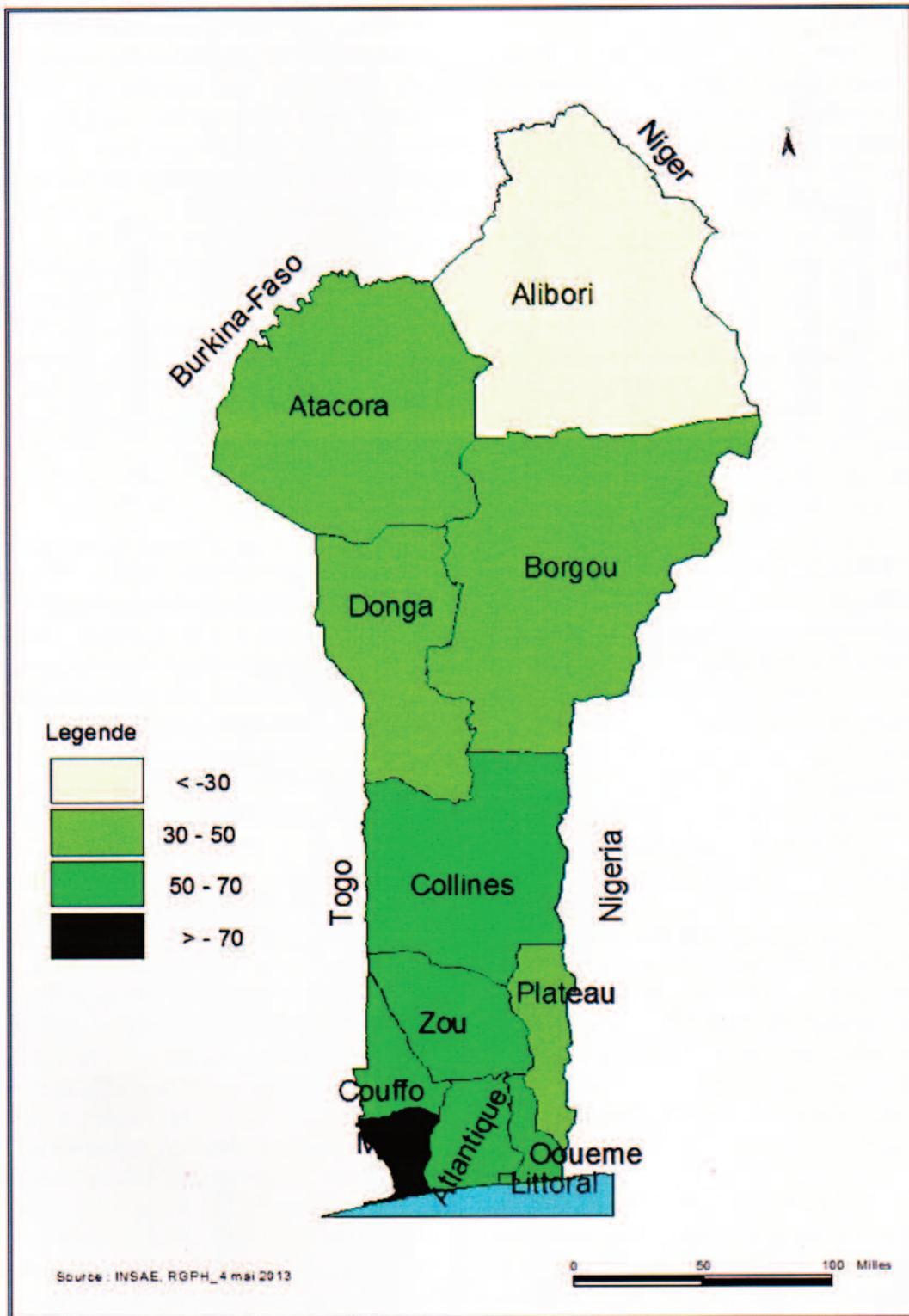
L'indice de parité du genre diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction chez les personnes âgées de 15-24 ans (de 1,2 au primaire à 0,5 au supérieur) ainsi que chez les 15 ans et plus (de 0,9 au primaire à 0,4 au supérieur).

Une disparité régionale du niveau d'instruction

Il ressort des données du RGPH-4 que les proportions les plus élevées de populations n'ayant aucun niveau d'instruction s'observent dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora et du Borgou (avec respectivement 76,8%, 63,3% et 60,7%), tandis que les plus faibles se retrouvent dans les départements de l'Atlantique (35,1%) et du Littoral (21,5%).

Environ 6 enfants sur 10 de 6-14 ans sont effectivement scolarisés au primaire en 2013 (soit un TNS de 56,9%). Dans la plupart des départements, les niveaux de TNS sont aussi élevés, indiquant ainsi l'existence de capacités adéquates dans les établissements et une scolarisation active des enfants d'âge scolaire. Par contre, on note de faibles niveaux dans la plupart des départements du septentrion, notamment dans l'Atacora (48%), le Borgou (44,5%), mais surtout dans l'Alibori où à peine 3 enfants sur 10 d'âge scolaire le sont effectivement (26,7%), ce qui est un signe d'inadéquation dans l'universalisation de la participation à l'enseignement dans ces départements.

Carte 2 : Taux net de scolarisation du primaire (6 - 11 ans) en 2013



Un système éducatif peu efficace

En ce qui concerne l'efficacité du système scolaire au primaire, le niveau de l'indicateur synthétique construit pour la mesurer est de 0,20 au plan national. Ce niveau, proche de son minimum égal à 0, traduisant 100% d'efficacité, dénote d'un système éducatif globalement efficace. Au niveau géographique, les départements du Nord, avec les indices les plus élevés, ont les systèmes scolaires les moins efficaces du pays : la Donga (0,24), l'Atacora (0,25), le Borgou (0,25) et l'Alibori (0,34). A l'opposé, les départements de l'Ouémé (0,12) et surtout du Mono (0,09) avec des indices les plus bas ont les systèmes les plus efficaces. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique d'efficacité au niveau national est passé de 0,27 à 0,20 (soit une variation négative de 27%), ce qui reflète une amélioration du système scolaire dans le temps. Au niveau départemental, les variations d'indice reflétant un

meilleur rythme d'amélioration entre 2002 et 2013 s'observent dans l'Atlantique (-40%), le Zou (-41%), les Collines (-44%), l'Ouémé (-48%) et surtout le Mono (-57%).

Un peu moins de trois enfants sur dix sont exclus du système éducatif béninois

Les résultats font aussi ressortir que 27% des enfants de 6-14 ans n'ont jamais été scolarisés (exclusion stricte). C'est dans l'Alibori que cette situation est plus accentuée (65%), suivi du Borgou (43%), de l'Atacora (41%), et de la Donga (35%). Par contre, les départements du Littoral et de l'Ouémé (11% chacun) et surtout du Mono (7%) ont les plus faibles niveaux d'exclusion stricte. Les filles sont globalement plus touchées par cette situation que les garçons, tant au niveau national (29% contre 26% respectivement) que départemental (exception faite du Borgou où une légère tendance inverse s'observe).

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

L'analyse de la population au plan économique permet de mettre en évidence les grandes caractéristiques socioéconomiques et démographiques du potentiel humain aussi bien dans le temps que dans l'espace. Les résultats mettent en évidence les grandes tendances ci-après : Une population active à dominance masculine

Au plan national, on enregistre une variation de la population active (10 ans et plus) entre 2002 et 2013 passant de 41,8% à 31,9%. L'augmentation absolue enregistrée est essentiellement masculine. Elle est passée de 50,7% à 58,9% chez les hommes contre 49,3% à 41,1% chez les femmes respectivement en 2002 et 2013.

En 2013, cette population active est plus rurale (55%) qu'urbaine (45%) et compte 58,9% de personnes de sexe masculin.

Les personnes handicapées représentent 2,6% de la population en 2013 contre 3,3% en 2002. Selon le groupe d'âges, la jeunesse béninoise active (10-34 ans) représente 56,5% en 2013 contre 60,6% en 2002.

Au plan national, la population active sans aucun niveau d'instruction est plus féminine (63,4%) que masculine (56,9%).

Le rapport de masculinité global est de 143,6 hommes actifs pour 100 femmes actives. Cette tendance s'observe dans tous les groupes d'âges et est plus remarquable au sein du groupe d'âges des 55-59 ans dans lequel on dénombre 178 hommes actifs pour 100 femmes actives.

Bien que la population active soit majoritairement jeune, l'activité est plus intense chez les groupes d'âges 35-54 ans ou plus de 7 adultes sur 10 sont actifs.

Selon le niveau d'instruction, on note une faible variation du taux d'activité passant de 58,9% parmi les non instruits à 46,1% chez les cadres supérieurs.

Une population active occupée majoritairement dans l'informel

En 2013, la majorité (91,3%) des actifs occupés au Bénin travaillent dans l'informel. Le formel n'occupe que 9% et se décompose comme suit : l'État : 2% et le privé formel : 7%.

Les actifs occupés du secteur informel, sont essentiellement des indépendants (77,3%) exerçant en tant que « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche » (47,0%). Selon le sexe, la population active occupée est dominée par les hommes (58,8%) exerçant dans « l'agriculture, sylviculture et pêche ». Les femmes se retrouvent principalement dans « l'agriculture, sylviculture et pêche » et le commerce pour des proportions respectives de 31,1% et 30,1%.

Une demande d'emploi en nette progression par rapport à la population active occupée

La demande d'emploi s'est accrue de 358 241 personnes entre 2002 et 2013, soit une demande moyenne de 32 567 emplois par an. Pendant ce temps, la population occupée est passée de 2 811 753 personnes à 3 115 653, soit une augmentation moyenne de 27 627 personnes par an.

Le chômage sous-déclaré et dominé par les primo-demandeurs citadins, potentiellement masculins

En 2013, la population à la recherche du travail s'élève à 73 464

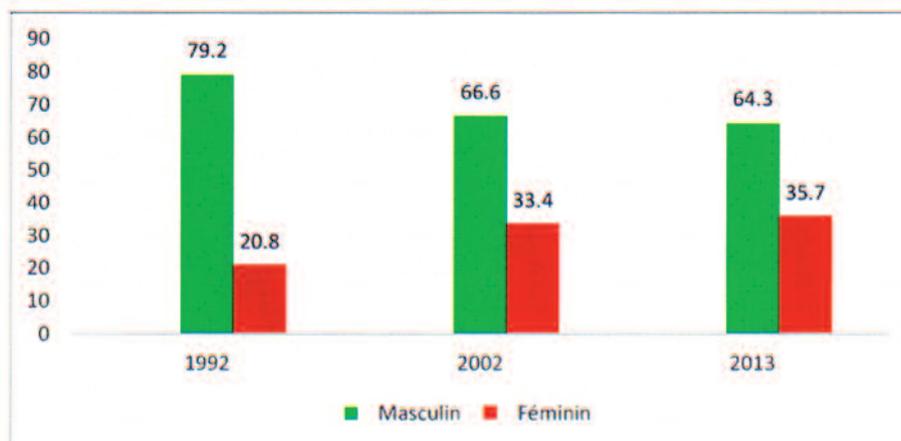
personnes dont 70,8% de primo-demandeurs contre 29,2% de chômeurs ayant déjà travaillé au moins une fois auparavant. La population masculine est la plus touchée par le chômage avec un taux d'inoccupation de 0,97% contre 0,50% chez les femmes. Le taux d'inoccupation est de 0,91% en milieu urbain contre 0,59% en milieu rural. Le risque de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Le taux d'inoccupation passe de 0,16% parmi les moins instruits (primaire) à 0,59% parmi les plus instruits (supérieur). Au niveau spatial, les niveaux de chômage les plus élevés sont enregistrés dans les départements de la Donga (4,0%) et du Littoral (3,6%) et le plus faible dans le département des collines (1,2%). Selon l'âge, on note une augmentation continue de la demande d'emploi parmi les jeunes. La proportion de sans-emploi de 15-29 ans est passée respectivement de 35,0% (1992), 51,6% (2002) à 58,5% (2013).

Par ailleurs, on note des difficultés de plus en plus croissantes d'accès au premier emploi parmi les jeunes générations entre 2002 et 2013. La proportion des primo-demandeurs d'emploi s'est accrue pendant cette période en passant de 56,0% à 70,8% de la population des sans-emplois.

Une demande de premier emploi potentiellement masculine mais en croissante augmentation parmi les femmes

Même si la demande de premier emploi demeure majoritairement masculine, on note une croissance continue de celle-ci parmi les femmes depuis 1992. On remarque une augmentation de près de 75% de la demande d'emploi féminine entre 1992 et 2013 passant de 20,8% à 35,7% (Graphique).

Graphique 4 : Évolution de la proportion des demandeurs du premier emploi par sexe de 1992 à 2013



Source : INSAE, RGPH4-2013

Quoiqu'en baisse, le travail des enfants demeure encore une réalité au Bénin

En 2013, 10% des enfants de 6–9 ans (122880) sont en activité contre 26% (235104) en 2002. Les enfants en activité en 2013 sont majoritairement des garçons (62,0%) vivant en milieu rural (83,0%), et représentent 14,0% de leurs homologues à l'école. Ils sont dans le secteur informel notamment dans l'agriculture et le commerce (87,0%) exerçant principalement en qualité d'aides familiales (55,0%). Toutefois, la proportion d'enfants déclarant être à leur propre compte a

beaucoup progressé, passant de 10,0% en 2002 à 35,0% en 2013.

Quoiqu'en baisse, les personnes actives du troisième âge (60 ans et plus) participent à l'économie béninoise

Les 60 ans et plus représentent 7,4% de la population active en 2013 contre 8,4% en 2002. Pendant cette période, leur taux d'activité a baissé de près de 10 points passant de 63,7% en 2002 à 53,1% (74,3% chez les hommes et 35,5% chez les femmes) en 2013.



Equipe d'élaboration du document

Coordination des travaux

Alexandre S. BIAOU, Directeur Général de l'INSAE

Supervision technique des travaux

Djabar Dine C. ADECHIAN, Directeur des Etudes Démographiques

Rédacteur du rapport

Djabar Dine C. ADECHIAN
Rémy HOUNGUEVOU
Gisèle HOUSSOU ASSABA
Sévérin AGBANGLA
Jeannine HOUHA
Renaud YOVOGA

Armelle AHAMIDE
Mémounath BISSIRIOU épouse ZOUNON
Bruno DJAGBA
Oscar HOUNDONOUGBO
Appolinaire TOLLEGBE

Personnes ressources

Chitou FATAHI
Charlotte QUENUM
Justin DANSOU
Candide ATODJINO
Aimé ATINDEHO
Joël B.KOUTCHORO

Personnel d'appui administratif, comptable et logistique

Lisette ASSEMIEN, Directrice Administrative et Financière
Eléonore ABLEFONLIN
Hermine VIGAN
Magloire DJIKA

Auteurs des chapitres

Caractéristiques socioculturelles de la population au Bénin

Alexandre BIAOU, Sévérin AGBANGLA, Gisèle HOUSSOU ASSABA, Yédodé AHOKPOSSI, Sanoussi ACAKPO

Alphabétisme, instruction et fréquentation scolaire

Mouchitaba LAWANI, Charlotte QUENUM, Christian DOSSOU, Florentine HOUNSINO AKOUE

Caractéristiques économiques de la population au Bénin

Symphorien BANON, Florent DOSSOU, Charles SESSEDE, Gillis GOGAN